

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4394**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Productions végétales option productions végétales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Reims Champagne-Ardenne Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Reims, Président de l'université de Reims

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel assure de nombreuses missions de gestion de production, d'analyse, d'expérimentation, de maintenance, de recherche et de développement, d'études d'impact, d'écobilans. Dans l'agroenvironnement et l'agrobiologique, le professionnel effectue un diagnostic et met en œuvre un plan de développement durable sur une exploitation. Il conduit un projet agroenvironnemental de terrain en veillant aux respects des normes en écotoxicologie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs concernés : Entreprises semencières et phytosanitaires / collectivités locales territoriales

Organismes professionnels (CETIOM, GNIS, ...)

Organismes publics de recherche appliquée (INRA, CEMAGREF)

Enseignement agricole

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - animateur de développement de l'agriculture durable

- Assistant technique
- Chargé de mission environnement
- Chargé d'étude environnement
- Responsable technique environnement
- Technicien méthodes

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Tronc commun : outils de gestion de l'entreprise ; traitement de l'information ; projet tutoré ; mission professionnelle ; projet professionnel
- Tronc spécifique :

Agroenvironnement: gestion de l'environnement et écotoxicologie ; biotechnologies végétales ; phytopathologie ; Agriculture durable

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www.univ-reims.fr/index.php>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**